

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 27 mars 2026 – 19 h 00

DÉLIBÉRATIONS

1. ÉLECTION DU MAIRE.
Rapporteur : Doyen du conseil municipal.
2. CRÉATION DES POSTES D'ADJOINTS AU MAIRE.
Rapporteur : le Maire.
3. ÉLECTION DES ADJOINTS.
Rapporteur : le Maire.
4. LECTURE DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL.
Rapporteur : le Maire.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES
